

Le vendredi 3 janvier 2025 à 11h15, une prise d’otage est survenue dans l’unité sanitaire du centre pénitentiaire par une personne détenue.

Quatre heures de prise d’otage

Incarcéré pour viol, le détenu âgé de 37 ans s’est finalement rendu après avoir séquestré sous menace d’une lame pendant plus de quatre heures quatre membres du personnel hospitalier et un surveillant de l’établissement, exigeant impérativement un transfert de prison. Il est décrit comme « instable » avec des problèmes psychiatriques graves. Le directeur interrégional adjoint, le préfet de police, le procureur de la République de Tarascon, le maire d’Arles et le sous-préfet se sont immédiatement rendus sur place. Plusieurs forces de l’ordre dont le RAID sont ensuite intervenus. Dans le cadre de négociations avec le preneur d’otage, la docteure psychiatre a pu être libérée en début d’après-midi, a fait savoir en fin d’après-midi le ministère de la Justice. Toujours selon le ministère, le RAID est ensuite intervenu vers 15h30, ce qui a permis de libérer les quatre autres personnels et de mettre fin à la prise d’otage, publiquement annoncée par la Police à 16h et mettant fin au cauchemar des victimes. Aucun blessé n’est à déplorer selon Gérard Darmanin (Publication sur X).

Des équipes d’intervention équipés et compétents

Des équipes d’intervention ont été demandées en renfort, l’ERIS (équipe régionale d’intervention et de sécurité) de Marseille tout d’abord est rapidement arrivée sur place tandis que les membres de l’ELSP (Équipe locale de sécurité pénitentiaire) de l’établissement se tenaient prêts à intervenir. Le RAID, immédiatement mis en alerte, a aussi rejoint les ERIS en début d’après-midi. Alerté, Gérard Darmanin, garde des Sceaux, ministre de la Justice, a suivi la situation en temps réel avec information sur les réseaux sociaux. « *Nous avons mobilisé tous les moyens* » pour mettre fin à la prise d’otages, a commenté sur X le ministre de la justice. Une prise en charge psychologique a été mise en place au sein de l’établissement pour les victimes, le ministère précise qu’une « enquête judiciaire » a été ouverte. Le Journal d’informations « Le Monde » rappelle que la prison d’Arles est loin d’être en surpopulation (capacité de 160 places se composant de « détenus condamnés à de longues peines, souvent assorties de périodes de sûreté ou présentant des risques en termes de sécurité ») et que dans cet établissement, Yvan Colonna, l’assassin du préfet Érignac y avait été assassiné en 2022 par un codétenu radicalisé. Après 6 années de fermeture (de 2003 à 2009) suite aux inondations du Rhône, le centre pénitentiaire a accueilli un autre célèbre détenu, Jean-Marc Rouillan, membre du groupe armé d’extrême gauche Action directe, dont il avait été un des cofondateurs.

Partager :

- [Twitter](#)
- [Facebook](#)
- [LinkedIn](#)

Prénom ou nom complet

Email

En continuant, vous acceptez la politique de confidentialité